

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CENTRE DE JOUR L'EVEIL INC. Directrice generale	Numéro de permis 374000	Date d'inspection Le 25 avril 2022	
Nom de l'établissement Centre de jour l'eveil		Numéro de téléphone (506) 858-4270	
Adresse 9 rue Sainte-Croix Moncton NB E1A 3E9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	22 avr. 2022	
Commentaires : Deux membres du personnel qui sont inscrits devront terminer le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou avoir une équivalence dans le délais prescrit. Lors de l'embauche d'un nouvel employé qui devient éducateur/éducatrice, ce dernier doit être inscrit lors cette embauche.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : b) de permettre à l'enfant, en cas de maladie ou de vêtement souillé, de prendre une douche ou un bain ou de donner une douche ou un bain à l'enfant.	27(b)	28 avr. 2022	
Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : c) de permettre l'administration de médicaments dans les cas que prévoit l'article 46.	27(c)	28 avr. 2022	
Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : d) de permettre l'administration de soins d'urgence à l'enfant.	27(d)	28 avr. 2022	
Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : e) de permettre que l'enfant quitte l'établissement agréé avec la personne qu'il a autorisée à cette fin.	27(e)	22 avr. 2022	
Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : f) de permettre la participation de l'enfant à une sortie. Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.	27(f)	28 avr. 2022	
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : g) de transporter ou d'assurer le transport de l'enfant. Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.	27(g)	28 avr. 2022	
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : j) de permettre la prise de photos et de vidéos de l'enfant pour qu'elles soient publiées ou qu'elles paraissent dans les médias sociaux. Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.	27(j)	28 avr. 2022	
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : k) d'afficher dans l'établissement agréé des photos de l'enfant prises pour illustrer ses apprentissages. Commentaires : Une nouvelle échantillon a été fait lors de la visite. 1 dossier des consentements au complet était manquant sur 5. La mentore en assurance de la qualité recommande de faire signer le document de consentement.	27(k)	28 avr. 2022	
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. Commentaires : Les 2 camions brisés avec de la rouilles, des pneus de camion brisé et les petits jouets cassés ont été retirés. Le module de jeu beige, vert et rouge qui est cassé à certains endroit devra être retiré ou réparé. Le coin de la petite maison beige devra être réparé ou la maison devra être retiré car cette partie est cassé. Le clou qui sortait d'un module de jeu sera vérifié lors de la prochaine visite.	31(3)	22 avr. 2022	
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	33(2)	22 avr. 2022	25 avr. 2022

Commentaires généraux

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 avril 2022

Date

original signé par
Divine Bika Mfingoulou

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 avril 2022

Date